



JOURNAL FOOT

FOOT N°697 DU 23 AVRIL 2026

RAPPEL LICENCES

Après vérification, nous constatons :

- que de nombreux enfants jouent encore sans licence, - beaucoup d'encadrants ou dirigeants ne sont pas titulaires d'une licence de dirigeant ou de volontaire. Nous invitons les Présidents de clubs, à régulariser cette situation dans les plus brefs délais. Par ailleurs, la demande de licence permet d'effectuer le contrôle d'honorabilité règlementaire obligatoire.

A défaut, en cas d'accident, la responsabilité personnelle du Président, y compris pénale, serait inévitablement engagée.

Alors, ne prenez pas de risque inutile !

SOMMAIRE

DISCIPLINE P.05

TECHNIQUE P.08

FUTSAL P.10

**PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE
LE WEEK-END**

07.70.03.84.75

30
MAI
2026



JOURNÉE NATIONALE des U7

VIENS FÊTER LA FIN
DE SAISON AVEC TON CLUB !



TÉLÉCHARGEZ L'APP ET SUIVEZ @FFF SUR



ORGANISATION DES TOURNOIS

Concernant les tournois, les déclarations doivent se faire via le lien suivant :

<https://forms.gle/ECpT2X4munQKQyWq6>

Conditions à respecter :

Générales :

- Clubs participants obligatoirement affiliés à une Fédération
- Se conformer aux règles fédérales liées à la pratique
- Tournois internationaux = déclaration Ligue
- Tous les participants doivent être titulaires d'une licence FFF
- Tournoi non déclaré = sanction financière

U7/U9 :

- Pas de classements
- Faire attention au temps d'attente
- Pas de matchs éliminatoires
- Toutes les équipes doivent faire le même nombre de matchs

U11/U13 :

- Faire attention au temps d'attente
- Toutes les équipes doivent faire le même nombre de matchs

U15/U17/U19/Senior/Senior féminine :

- Faire attention au temps d'attente

Tournoi Futsal :

- Faire attention au temps d'attente
- Il est déconseillé d'inviter plus de 16 équipes par terrain

En cas de non respect des conditions, le club engagera inévitablement sa responsabilité.



LES BONNES PRATIQUES

SUIVRE L'ACTUALITÉ DU DISTRICT

Toutes les informations importantes paraissent dans le Journal Foot, chaque jeudi sur le site du District, c'est aussi le jeudi que paraissent les décisions disciplinaires et administratives.

COORDONNÉES DES ARBITRES

En application des nouvelles dispositions règlementaires, l'annuaire des arbitres est consultable sur FootClubs. Organisation > Centre de gestion > District Haute Savoie - Pays de Gex (cliquer sur le petit « 1 » à droite).

FMI (FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE)

La préparation des matchs doit être faite en semaine via l'interface web donc depuis un pc et non la tablette (directives de la FFF).

Forfait, match remis ou reporté = FMI obligatoire

Il incombe au club recevant, même si c'est votre adversaire qui fait forfait, de prévenir l'arbitre et de faire la FMI.

Sauf si forfait le vendredi avant 12h = Pas besoin de faire la FMI

Un mail de la boîte officielle suffit.

Transmission des feuilles de matchs (si FMI NON FAITE)

- **Seniors - Seniors F - U20 - U17 - U15 - U18F - U15F - U13** : Feuille de match papier + constat d'échec FMI + Capture d'écran de l'incident à envoyer sur la boîte mail district@hautsavoie-paysdegex.fff.fr pour justifier la non-utilisation.
- **Foot des enfants (U9 - U7)** : Feuilles de plateaux à envoyer sur la boîte mail dédiée (comme indiqué dans le document « Football des Enfants » et sur le livret des éducateurs > footdesenfants@hautsavoie-paysdegex.fff.fr (ne pas mettre en copie le District, ni Sandrine Janssoone).
- **Foot des enfants (U11)** : Uniquement via le FAL.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

Toutes vos demandes doivent être faites depuis FootClubs uniquement, le club adverse doit répondre au plus tard le week-end précédent la rencontre, ensuite la Commission homologue ou non ces demandes les lundis précédents les rencontres.

Les levers de rideau sont gérés le lundi précédent la rencontre.

En cas de changement(s) hors délai injustifié(s), le club demandeur sera amendé par la Commission Compétitions.

Merci de faire vos demandes de délégués au moins 10 jours avant la rencontre afin que nous puissions couvrir votre rencontre.

COMMISSION DISCIPLINE

Président de séance : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.

Membres présents : Pierre BERNARD, Isabelle BLANCHET VOYET, Corinne ROSSET, Denis MOUCHET

Réunion du lundi 20 avril 2026

Publié le jeudi 23 avril 2026

IMPORTANT

Toute personne sanctionnée (joueur, éducateur ou dirigeant) est tenue de nous faire parvenir un rapport détaillé dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€. Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

- Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.
- Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité du dossier disciplinaire au siège du District à Ville La Grand selon nos horaires d'ouverture.

Tout élément (vidéo, rapport, audio etc.) doit être transmis 72h avant l'audition, passé ce délai aucun nouvel élément n'est pris en compte.

NOTE AUX CLUBS

Dossier 697/52249-2

CA BONNEVILLE

Après lecture de votre courrier un observateur sera désigné.

Dossier 697/52526-2

Match 53766539 - Seniors D4 Poule D du 12/04/2026

AS EVIRES - ES MEYTHET II

Demande au club de l'AS EVIRES de nous transmettre une copie des documents médicaux concernant la blessure du joueur n°13 VINDRET David et ce, pour le samedi 25 avril 2026.

Nous donner également des nouvelles du joueur.

DEMANDE DE RAPPORT

Dossier 697/52400-1

Match n°53766130 - Seniors D3 Poule C du 12-04-2026

AS LE LYAUD ARMOY - FC FORON III

FC FORON

Demande de rapport au joueur n°9 ZOUBAA Samir (FC FORON) sur son comportement à l'encontre du joueur n°5 MESTRINARO Pierre (AS LE LYAUD ARMOY) et ce, pour le samedi 25 avril 2026.

Dossier 697/52523.2

Match n° 53766536- Séniors D4 Poule D du 29-03-2026

MEYTHET ES 2 - DINGY ST CLAIR FC 1

ES MEYTHET :

Demande de rapport au délégué de l'ES Meythet sur le comportement de l'arbitre assistant M. GUNER (ES MEYTHET) à l'encontre de l'arbitre assistant M. COHENDET (FC DINGY), et ce, pour le samedi 25 avril 2026.

Dossier 697/52523.2

Match n° 53766536- Séniors D4 Poule D du 29-03-2026

MEYTHET ES 2 - DINGY ST CLAIR FC 1

ES MEYTHET :

Demande de rapport à l'arbitre assistant M. GUNER (ES MEYTHET) sur son comportement à l'encontre de l'arbitre assistant M. COHENDET (FC DINGY), et ce, pour le samedi 25 avril 2026.

DOSSIER EN INSTRUCTION

Dossier n°25-692/53364-2

Match n°53769229 - Seniors D4 Poule B du 08-03-2025

GFA RUMILLY-VALLIERES IV - AS GENEVOIS II

CONVOCATION AUDITIONS

Dossier 28 -696/130426

Match du 14/12/2026

AS ODYSSEE - CS ITALIEN GENEVE

Sont convoqués le lundi 27 avril 2026 à 19h30

L'arbitre bénévole :

FATIHI Rayan accompagné de son tuteur légal

AS ODYSSEE :

GUEROUINE Abderrahim, président

RAHALI Arbi, éducateur

CS ITALIEN GENEVE :

Le Président ou son représentant
DA GUERRA Bryan, éducateur
ANDALFATTO Giordan joueur
ANDALFATTO Vanessa, maman du joueur

Dossier 29 -696/63176.2

Match N°55132396 U13 D2 Poule A du 13/12/2026
UNION SALEVE FOOT II - US ANNECY LE VIEUX III

Match N°55132407 U13 D2 Poule A du 28/03/2026
US ANNECY LE VIEUX III - UNION SALEVE FOOT II
Sont convoqués le lundi 27 avril 2026 à 18h30

US ANNECY LE VIEUX :

Le Président ou son représentant
TAFER Camil, joueur n°5 accompagné de son tuteur légal
BELLAOUAR Zahed, joueur n°7 accompagné de son tuteur légal
PAULA Jimmy, éducateur
TAFER Morad, dirigeant

UNION SALEVE FOOT II :

Le Président ou son représentant
MENDES Patrick, arbitre
LAVERRIERE Mathieu, arbitre assistant
HADDOU Outman, arbitre assistant
OUAYOUN Olivier, éducateur

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

NOUVELLES PRATIQUES

Pour toutes demandes de prêts de matériel ou d'interventions (Foot en Marchant), merci de remplir ce lien : [Nouvelles pratiques - Intervention / emprunt matériel - Remplir le formulaire](#)

FOOTBALL DES ENFANTS

PLATEAUX

Modifications horaires et/ou lieux

U9

- CHERAN : le plateau D1 du 9.05 aura lieu à 9h30 à St Félix
- ESCO : les plateaux D1 du 25.04 et D2 des 9.05 et 6.06 auront lieu à 9h30

JOURNEE NATIONALE DES U7

Elle aura lieu **samedi 30 mai 2026** à **Rumilly**

Inscription jusqu'au **dimanche 17 mai** inclus via le lien : [Inscription JN u7 2026](#)

Participation sur une 1/2 journée au choix (prise en compte par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles)

MATIN : accueil de 8h15 à 8h45. Début des rencontres à 9h ; fin à 12h30

Complet en u6 et u7 (reste mixte u6-u7 uniquement)

Clubs inscrits : Amancy-Cornier - Annecy - Argonay - Balme de Sillingy - Bons - Cheran - Chilly - Cluses Scionzier - Divonne - Douvaine Loisin - Epagny Metz-Tessy - Evires - Fillinges - GFA - La Filière - Lac Bleu - Lanfonnet - Marignier - Marnaz - Poisy - Thônes - U. Salève Foot - Semine - Semnoz Vieugy - St Cergues - Vétraz - Ville la Grand - Vougy

APRES-MIDI : accueil de 13h45 à 14h15. Début des rencontres à 14h30 ; fin à 18h

Clubs inscrits : Arenthon - Cluses - Foron - GFA - Ht Giffre - Lemans - Morzine - Mt Blanc - Reignier - Sallanches - Sillingy - St Pierre - Valleiry

Pour rappel, la présence d'une équipe par club est obligatoire, comme le prévoit le règlement. Tout manquement sera sanctionné par une amende (100€)

FOOTBALL FEMININ

DATES DES PROCHAINS PLATEAUX FÉMININS

Qui peut participer ?

- Toutes les équipes féminines, déjà constituées ou spécialement créées pour ces rendez-vous.
- Ouvert aux débutantes comme aux joueuses confirmées.
- Format souple et convivial, favorisant la découverte et le plaisir du jeu.

Important :

Si votre équipe féminine évolue en plateau mixte cette saison, elle peut tout à fait participer aux plateaux féminins. Il suffit de prévenir le club accueillant le plateau mixte de votre absence pour ce jour-là.

1) Plateau du samedi 25 avril 2026

De 10h00 (début de la pratique) à 11h30

- Foot à 4 (U7-U8-U9) - pratique 4 contre 4
- Foot à 5 (U9-U10-U11) - pratique 5 contre 5

Formulaire d'inscription : <https://forms.gle/bZJvRnDrKuNBgLP5A>

FOOT à 4 inscrits : F2C - AS Genevois

FOOT à 5 inscrits : GJFG - F2C - Football Sud Gessien - FC La Filière - Chavanod - AJAM

2) Plateau du samedi 9 mai 2026

De 10h00 (début de la pratique) à 11h30

- Foot à 4 (U7-U8-U9)
- Foot à 5 (U9-U10-U11)

Formulaire d'inscription : <https://forms.gle/Be1S5PhU6ahXsKBv9>

FOOT à 4 inscrits : F2C

FOOT à 5 inscrits : GJFG - F2C - GFA 74 - Football Sud Gessien - FC La Filière - CO Chavanod

FÊTE DU FOOTBALL FÉMININ - Samedi 30 mai 2026 à CERNEX

Un grand événement festif pour clôturer la saison, réunissant joueuses, éducateurs, clubs et familles !

Le programme détaillé vous sera transmis mi-mai.

Formulaire d'inscription : <https://forms.gle/vvLochLh51JVK2hu7>

FOOT à 4 inscrits : F2C - FC Vuache

FOOT à 5 inscrits : GJFG - F2C - Football Sud Gessien - FC Annecy - GFA 74 - FC La Filière - CO Chavanod

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question ou besoin d'informations supplémentaires : 06 68 92 03 99

CRITERIUM U13F

Forfait général : ES DOUVAIN LOISIN

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX - ISERE

CHAMPIONNAT INTER DISTRICT

Les calendriers sont en ligne.

Poule Haute sur le site du District de l'ISERE

Correspondant du District 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01

Carretero.c70@gmail.com

Poule Basse sur le site du District de la SAVOIE

Poule basse

Journée 6

FUTSAL LAC ANNECY 2 contre FUTSALBOURGET UNITED - Reporté à une date ultérieure.

Attente de proposition de date.

Journée 7

CBF74 2 contre U.O.A - Samedi 25 Avril 2026 à 18H00

Poule haute

Journée 8

THONON AS contre FUTSAL PICASSO 2 - Dimanche 26 Avril 2026 à 20H00

Comme vous le savez, le mode de défraiement des arbitres est différent entre le district de Savoie / Haute Savoie et de l'Isère.

Après discussion avec le président de la commission Futsal du district de Savoie et avec l'aval de nos présidents de district respectif (73 et 38), voici ce qui nous apparait comme la meilleure solution :

- Pour les équipes d'Isère jouant en Savoie / Haute Savoie : Pas d'arbitres à régler.
 - Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club de Savoie / Haute Savoie : Le club recevant règle les 2 arbitres.
 - Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club d'Isère : Chaque club règle les 2 arbitres.
 - Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Isère : Pas d'arbitres à régler.
 - Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Savoie / Haute Savoie : Fonctionnement habituel.
- Pour le temps de jeu ou une différence est pratiquée.

En Isère, Temps de jeu de 2 fois 20 minutes en temps décompté.

En Savoie/Haute Savoie, si le gymnase à des installations le permettant et 2 arbitres officiels présents, choix aux clubs recevant de faire 2 fois 20, temps décompté ou 2 fois 25 sans décompte. La règle officielle dans les lois du jeu étant 2 fois 20, arrêts de jeu décomptés, nous vous demandons au maximum d'appliquer cette formule.

Bien évidemment, la formule choisie doit être confirmée au club se déplaçant avant le début de la rencontre.

Un grand merci aux clubs et encore toutes nos excuses pour cet apport de précisions tardif.